

Communiqué de presse - 03/02/2023

ENFANCE/ VIE SCOLAIRE

IMPACT DE LA GRÈVE DU MARDI 7 FÉVRIER 2023

Le SMA est mis en place pour les écoles où 25 % d'enseignants et plus se sont déclarés en grève, en application de la loi du 20 août 2008, pour les familles ne disposant pas d'un autre mode de garde.

Cet accueil est organisé de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 ; Aucun service de restauration n'est prévu. Cependant, les parents ne pouvant récupérer leur enfant pendant la pause méridienne pourront leur fournir un pique-nique. Une surveillance sera assurée de 12h15 à 13h30.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire préalablement auprès de la direction de l'Éducation de la mairie, au 02 51 47 47 04, jusqu'au lundi 6 février 16h30.

L'appel à la grève du mardi 7 février aura un impact sur le bon fonctionnement dans les écoles publiques de La Roche-sur-Yon.

Les services de restauration, les accueils et les activités péri-éducatives seront perturbés voire supprimés.

Ainsi, sur les 17 écoles publiques de la ville, 11 accueils du matin (Jean-Yole, Pyramides, Laënnec, Léonce-Gluard, Jean-Moulin, Maria-Montessori, Victor-Hugo, Montjoie, Angelmière, Généraudière, et Moulin Rouge) et 7 accueils du soir (Jean-Yole, Laënnec, Léonce-Gluard, Jean-Moulin, Maria-Montessori, Victor-Hugo et Généraudière) seront ouverts.

Concernant la restauration, 19 restaurants seront ouverts : 10 maternelles (Jean-Yole, Rivoli, Laënnec, Léonce-Gluard, Maria-Montessori, Angelmière, Flora-Tristan, Généraudière, Moulin Rouge et Pont Boileau) et 9 restaurants élémentaires (Jean-Yole, Pyramides, Laënnec, Léonce-Gluard, Jean-Moulin, Angelmière, Généraudière, Moulin Rouge et Pont Boileau).

Dix sites d'Activités péri-éducatives élémentaire seront maintenus (Jean-Yole, Pyramides, Laënnec, Léonce-Gluard, Jean-Moulin, Victor-Hugo, Montjoie, Angelmière, Généraudière et Moulin Rouge).

Enfin, la Ville met en place le Service minimum d'accueil (SMA)* pour 5 écoles : 4 à l'espace Golly (maternelle et élémentaire Pyramides, maternelle A.Malraux-J.Roy et maternelle Montjoie) et 1 à la Vallée-Verte (maternelle Angelmière). Les familles ont été informées le vendredi 3 février après-midi par SMS et par voie d'affichage dans les écoles.

Retrouvez le détail pour chaque école sur www.larochesuryon.fr

